

Quoi de Neuf ? Petra zo Nevez ?

Kernouës
kernouez 

N° 20

14.10.2022

vie communale buhez ar gumun

MAIRIE DE KERNOUËS

1 Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04

accueil.mairiekernoues@orange.fr

<https://www.kernoues.com>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h15 - 12h15 - Mercredi : FERMÉ

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45

Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES

DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80



**INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ
ce bulletin par mail.**

Transmettre votre adresse e-mail à

accueil.mairiekernoues@orange.fr



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

Le mardi 25 et jeudi 27 octobre

REPAS ACTIONS SOCIALES 2022 - L'HEURE AUX INSCRIPTIONS

Le repas annuel des actions sociales des personnes de 65 ans et plus, aura lieu le **jeudi 27 octobre** prochain à midi à la salle Louis page. Les inscriptions en mairie sont obligatoires et doivent se faire au 02 98 83 05 04 ou à accueil.mairiekernoues@orange.fr **avant le 20 octobre** dernier délai.

> LES VISITES A DOMICILE PAR DEUX BÉNEVOLES DÉBUT DÉCEMBRE

Les personnes de 65 ans et plus qui ne peuvent se rendre au repas des actions sociales pourront, si elles le souhaitent, recevoir un colis à leur domicile début décembre. Après une inscription **obligatoire** en mairie, ces personnes recevront la visite de deux bénévoles des actions sociales. Aucune visite ne pourra être réalisée sans inscription au préalable.

ATELIERS CRÉATION DES CARTES DE VŒUX 2023 POUR LES HABITANTS DE KERNOUËS



Vous souhaitez apprendre les différentes techniques de réalisation de cartes de vœux ? Elisabeth vous propose deux ateliers à la salle de conseil de la mairie, le **mercredi 16 novembre** à 14h30 et le samedi 19 novembre à 10h. Les cartes réalisées seront adressées aux habitants de la commune en début d'année. C'est l'occasion de passer un moment convivial en apprenant et en s'amusant autour d'un café/gâteaux. N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire à la mairie par

ATELIERS VAS-Y «COUP DE POUCE INFORMATIQUE»



La commune de KERNOUES et Vas-Y de la Fondation ILDYS proposera gratuitement des permanences et ateliers « démarches administratives en ligne » à destination de personnes de 60 ans et plus.

Les permanences ont pour objectif d'accompagner la personne dans les démarches administratives en ligne. Et les ateliers collectifs proposés ont pour but de permettre à chacun de développer ses compétences en informatique et / ou de progresser notamment sur les démarches en ligne.

A partir du **10 novembre**, Maud, conseillère numérique sur le dispositif Vas-y, tiendra les permanences et animera les ateliers « coup de pouce informatique » dans la salle du conseil de la mairie. Afin de bien répondre aux différentes demandes, les accompagnements individuels sur les permanences se feront sur rendez-vous et les participants aux ateliers collectifs seront répartis en groupe homogène. Renseignements et inscriptions au 06 17 35 58 17.

Un communiqué de presse sera prévu.

RAPPEL : ÉLAGAGE DES ARBRES SUR LE DOMAINE PUBLIC



Certains propriétaires possèdent des arbres débordant sur le domaine public de la commune. L'attention est attirée sur la gêne et la dangerosité de ces arbres à l'égard des usagers de la voie publique, notamment les camions ou camionnettes d'autant que nous entrons dans la saison où les vents sont globalement plus virulents. Nous demandons aux propriétaires de faire le nécessaire le plus rapidement possible.

FACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Nous souhaitons beaucoup de bonheur et prospérité à ce beau couple, pacsé à la mairie le 30 septembre.

Théo NICOLAS et Bérengère GISSINGER



la paroisse ar barrez

MESSSES DOMINICALES DU MOIS D'OCTOBRE :

- Samedi 15 : 18h00, Lesneven
- Dimanche 16 : 09h30, Kernouës
10h30, Plounéour
11h00, Le Folgoët

- Samedi 22 : 18h00, Lesneven
- Dimanche 23 : 09h30, Trégarentec
10h30, Saint-Frégant
11h00, Le Folgoët



Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les employés communaux s'associent à la peine de Claudine Acquitter, conseillère municipale et fille de Madame Roudaut Christiane décédée le 11 octobre à 93 ans.

Les obsèques seront célébrées ce vendredi de 14h00 à 14h30 à Kernouës. Sincères condoléances à toute la famille.

le coin des associations korn ar c'hevredigezhioù

RIBINOÛ :

ENTRETIEN DES CHEMINS

Prochaine journée : **Vendredi 21 octobre, à 13h30**

Au local atelier municipal.

LE CLUB DU TILLEUL

Le club du Tilleul se réunit, tous les mercredis de 13h30 à 18h, à la salle Louis Page.

> LES AMIS DU LIVRE PERMANENCES

SAMEDI 10H30 - 11H30

15 octobre : Yvonne ABALLÉA

22 octobre : Anne TIGRÉAT



du côté des écoles kostez ar skolioù

ACCUEIL JEUNES DREAM MAKER

Ouvre ses portes du 24 au 28 Octobre. Informations à retrouver sur <http://saint-fregant.e-monsite.com/> rubrique cadre de vie. Inscriptions foyerdesjeunes.saintfregant@gmail.com ou à 06.76.65.19.60.

TRANSPORT SCOLAIRE VERS LESNEVEN

Plusieurs enfants résidant à Kernouës rencontrent des difficultés pour bénéficier d'un transport vers les collèges de Lesneven. Certaines familles se réunissent pour chercher ensemble une solution à ce problème. Si vous (ou un proche) êtes dans cette situation, vous pouvez contacter Cécile Le Menn par téléphone au 06 74 36 08 11 ou à contact@com-and-go.net.

en côte des légendes zod ar mojennou

SERVICES COMMUNAUTAIRES - FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Les services de l'hôtel communautaire, l'épicerie solidaire « Ti ar Sikour », le Service Info Jeunes ainsi que les déchèteries de Lesneven et Plounéour-Brignogan-Plages seront exceptionnellement fermés au public de 13h30 à 16h15 le mardi 18 octobre. L'abattoir restera ouvert sur ce créneau.

13^{ÈME} TROPHÉES DES ENTREPRISES 2022

Le Club des Entreprises Légendes Iroise Abers - CELIA lance les inscriptions pour les 13^{ème} Trophées des Entreprises. Deux-trois clics et vous pourriez être l'entreprise de l'année. Déposez votre candidature en ligne sur : www.celia-entreprises.fr.

ATELIER GESTION DU STRESS ET DES EMOTIONS

Le 26 octobre de 9h30 à 12h30 à l'Atelier à Lesneven. Ouvert à tous les jeunes du territoire de 14 à 25 ans. Sur inscription auprès du service info jeunes : sij@clcl.bzh.

LA NUIT DE LA JEUNESSE - 28 OCTOBRE A KERJÉZÉQUEL DE 18H A 22H

La nuit de la jeunesse est le parfait mélange de deux événements : La nuit du sport et le forum des initiatives jeunes. Animations sportives dans le noir pour l'un et découverte des initiatives et des talents jeunesse pour l'autre.

> Activités sportives dans le noir : entrée 2€. Ouvert aux 10-17 ans (se munir d'une autorisation parentale).

> Forum « Projets Jeunes ». Entrée gratuite et ouvert à tous.

Information à coordonationej@clcl.bzh ou au 06 21 59 43 70.

OCTOBRE ROSE : LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Afin de sensibiliser ses habitants au cancer du sein, la CLCL organise cette année un événement gratuit et ouvert à tous, dans le cadre de la campagne nationale « Octobre Rose ». **le 28 octobre de 10h à 18h** à l'espace Kermaria au Folgoët. Une marche solidaire sera organisée par l'association « Les Korigans » à 14h au départ du parking de l'espace Kermaria au Folgoët. Petite boucle : 2 kms et grande boucle : 8 kms.



Emploi Implij



• **La mairie de Plouider recrute un agent polyvalent** spécialisé en fleurissement et végétaux à temps plein. Lettre de motivation et CV à envoyer avant le 6 novembre directement en mairie.

• **Brest métropole recherche actuellement des jardinier.ères et aides-jardinier.ères.** Date limite des candidatures le 23 octobre. Les annonces sont en ligne sur brest.fr.



agenda war ho teiziataer

ASSOCIATION « PARLONS TRANS » - GROUPES DE PAROLES

Le 15 octobre de 16h à 19h à la maison d'accueil de Lesneven

Deux groupes de paroles seront organisés : Un groupe pour les personnes trans et/ou non binaires et/ou en questionnement, et un groupe pour les familles et les proches. Sur inscription au 06 45 85 85 50 ou par mail à sij@clcl.bzh

AVENTURES DES LÉGENDES ET TI AR VRO BRO-LEON - CHASSE AU TRÉSOR

Le samedi 15 octobre à partir de 14h à Guissény au Barrachou

Pour découvrir la nature aux Barrachou. Tarif : 10€/ famille. Information et inscription au 09 83 22 42 96 ou à buhez.zin.tiarvroleon@gmail.com

LA IANIS - TOUS SOLIDAIRES CONTRE LA LEUCODYSTROPHIE

Le dimanche 16 octobre à Ploudaniel et Pencran

> Ploudaniel , pouss-pouss (4 kms), marche (9 et 15 km) départ de 8h à 11h, randos cyclos (45, 68 et 85 km départ dès 10h), balade familiale 12 km à 10h (inscriptions sur place et petit déjeuner d'accueil offert à partir de 8h)

> Pencran, trail de 8 kms (départ 10h), de 12 km (9h30) et 20 km (9h) avec inscriptions sur <https://www.klikego.com/>

FORUM DE L'ÉCONOMIE

Le mardi 18 octobre à 16h aux Ateliers des Capucins à Brest

Le forum sera consacré à la présentation de la SMDE CAP 2030 (Stratégie Métropolitaine de Développement Économique).

UTL LESNEVEN - CONFERENCE DE GUY CARAES

Le jeudi 20 Octobre à 14h au cinéma Even de Lesneven

Conférence sur le « Réseau Alliance, le plus important réseau de renseignements en Europe occupée". Ce réseau a largement contribué au débarquement.

BILAN ENERGÉTIQUE 2021

Energ'ence a présenté le bilan énergétique de la commune ainsi que les subventions obtenues (18.000 € pour la MAM).

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Les délibérations étant anciennes, il était important de rappeler le cadre réglementaire et délibérer à nouveau en conservant les taux d'exonération en vigueur. Le taux de la taxe d'aménagement reste à 3%. Il a été rappelé les exonérations notamment pour les abris et les serres de jardin non soumis à un usage professionnel d'une superficie supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m².

LE TENNESSY

Le taux potentiel de subvention demandée à la Région Bretagne passe de 25 à 20 %, ce qui correspond à 120 000€ maximum et non 140 000 €. Le conseil va donc solliciter 20 000 € de plus au Conseil départemental, dans le cadre du volet 1 du pacte Finistère 2030 soit 60.000 €.

TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis la loi Notre, l'organisation des mobilités est une compétence régionale. La région est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). La Communauté Lesneven Côte des Légendes intervient en tant qu'AOM de second rang sous couvert de la région. Dans ce cadre, elle est compétente au niveau local pour le transport entre les deux écoles des deux communes (Saint-Frégant et Kernouës). La gestion administrative de cet accompagnement est à la charge de la commune de Kernouës. Le coût est porté pour moitié par la commune de Saint-Frégant. Les contractualisations entre les différents acteurs sont à réactualiser.

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Afin d'effectuer l'accompagnement au transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023, il est nécessaire de disposer d'un renfort de personnel pour les trajets du matin entre les deux écoles. La mise à disposition de personnel de l'inter-OGEC des écoles de Saint-Frégant/Kernouës a été validé.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le dernier règlement intérieur des deux communes est entré en vigueur en septembre 2019 et certaines modifications sont à apporter au vu des évolutions de fonctionnement du service. Le nouveau règlement a été adopté.

CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Le conseil municipal a validé le renouvellement du contrat de l'agent pour une durée de 11 mois à partir du 1^{er} septembre 2022. Les nouvelles modalités ont été communiquées par l'Etat à la mi-juillet. Le contrat de travail sera finalement pris en charge sur 30h à 50 % sur 12 mois.

HAMEAU DE PONT MEIN

Le conseil valide les numérotations suivantes : 3 pour les parcelles B553 et 4 pour la B554 ainsi que la dénomination « Hameau de Pont Mein » pour les parcelles B537 et B538 avec respectivement les numéros 7 et 8.

RECENSEMENT 2023 DE LA POPULATION

La commune doit organiser le recensement du 19 janvier au 18 février 2023. Le conseil valide le recrutement de deux recenseurs. La rémunération est de 1 € brut par feuille de logement, 1 € brut par bulletin individuel, un forfait de 80 € par agent pour les formations et le repérage et de 100 € pour les frais de déplacement. Une aide de l'Etat d'environ 1400 € couvrira le budget estimé.

JARDIN PARTAGÉ

Deux emplacements étaient proposés, à proximité du boulodrome sur l'espace Vincent Inizan ou le terrain en face de la salle Louis Page. Après un débat animé, le second emplacement a été choisi à une voix près.

AUTRES SUJETS ABORDÉS

Adhésion à la mission de médiation avec le centre de gestion ; négociations collectives dans le domaine de la protection sociale complémentaire avec le centre de gestion également ; adhésion à un nouveau contrat d'assurance statutaire ; nomination d'un correspondant incendie et secours : Alain Simon ; problème du transport scolaire et de la limite des « 3 kilomètres » de l'école ; dynamisme des opérations actions sociales organisées sur la commune en lien avec Anne Genard (ateliers partagés, ...)

**PROCHAINE PARUTION
LE 28 OCTOBRE 2022**

**Dépôt des articles pour le
26 octobre 2022 à 12h00**

**PRODUCTION & ÉDITION
Mairie de Kernouës**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christophe BÈLE, Maire**

**DÉPÔT LÉGAL
16 mai 2014**